M. Collard maître en Chirurgie à Soissons, a envoïé à l'Académie Royale de Chirurgie les observations suivantes qu'elle m'a chargé d'examiner. Il y expose les faits de pratique qui dans les unes et les autres, ont le plus fixé ses attentions ; on promet 1°. de décrire les circonstances où il a fait usage du forceps de M. Levret ;
2°. ce qu'il a pratiqué à l'occasion d'un accouchement dans l'enfant presentoit la tête, la face en dessus.
3°. Les moïens qu'il a employés pour remedier aux accidens survenus à la suite d'accouchemens naturels.
4°. La cure de 3 machoires et d'une portion du bord alveolaire qui avoient été fracturées.
5°. Celle d'un ulcere fistuleux avec carie sur le grand trocanter.

ACADEMIE NATIONALE DE CHIRURGIE BIBLIOTHEQUE

La 1re. occasion qui s'offrit à M. Collard de se servir du forceps, fut celle que lui procura la nommée Vigneux de la paroisse de Pernand village scitué près de Soissons.

ARC 49 n° 76

M. Collard se trouvant occupé auprès d'une femme en travail d'enfant, lorsqu'on le demanda pour secourir celle cy qu'on lui dit y être depuis 5 jours, fit prier M. Doucet l'un de ses confreres de vouloir bien le suppléer. A son retour de M. Doucet qui avoit passé le jour et la nuit auprès de la femme Vigneux sans que la tête de l'enfant eut fait la moindre progression, M. Collard instruit par son representant que la malade ne sembloit pas pouvoir accoucher sans le secours du forceps, se rendit auprès d'elle, et trouva de même que M. Doucet l'avoit observé 1°. l'orifice tout à fait dilaté; 2°. les grands diametres du bassin opposés à ceux de la tête: la face tournée du côté de la fosse iliaque droite et enclavée de façon à ne permettre aucuns mouvemens. M. Collard, d'après ces remarques prit le parti d'introduire le forceps dont il eut peine à reunir les branches: fit, d'abord, en tous sens, des tentatives inutiles qui n'eurent pas un plus heureux succès sous les efforts de M. Doucet. Mais, à une 2de. reprise, M. Collard parvint à tirer un enfant

vivant, sans aucun accident que celui d'une excoriation sur la Suture coronale, en qui fut allaité par sa mere.
MM. Gollard en Doucet, de savoir deux. novices en fait d'application du forceps, me paroissent, dans la position où ils representent la tête de l'enfant dont ils accouchoient la femme Vigneux; avoit eu à surmonter un obstacle qui ne Sçauroit l'être que difficilement; encore, après les combinaisons, à tous égards les mieux réfléchies. M. Gollard ne s'explique nullement sur celles qui ont dirigé son operation, ni sur la route qu'il suivit pour introduire les branches du forceps, ni les parties sur lesquelles il les fera satisfait d'avoir fait l'extraction de l'enfant à l'aide de son instrument, il finit par dire que cet individu a été allaité par sa mere qui, depuis est accouchée naturellement, et porteroit à croire que son Succès ne seroit, ici, du qu'au hazard. Cette observation ma para ne présenter rien d'intéressant.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

La 2e. observation de M. Collard porte que la femme Mouflet du village de Bellew pour l'accouchement delaquelle il fut apellé le 8 Avril 1778, présentoit la face mutilée par les frequens attouchemens de la Sage femme qu'elle avoit auprès d'elle, dès la nuit precedente; en, depuis la veille n'avoit fait aucune progression, malgré la frequence des contractions de la matrice. Il y déclare qu'immediatement après s'être assuré de cet état, il alla prendre son forceps et amena avec lui, son confrere qui fut de son avis, sur la nécessité de s'en servir. Il termina, continuë t'il, par ce moyen, l'accouchement avec facilité, et l'enfant se porte bien, ainsi que la mere qui la nourrit. M. Collard me paroit avoir un peu trop précipité, mis en usage un expédient qu'un accoucheur prudent et Sage, n'employe qu'après en avoir fait précéder d'autres indiqués, tels que les changements de position; Les relâchans, et les sollicitations de la matrice qui, avec un peu de patience auroient pu épargner celui du forceps. Je ne crois pas cette observation plus interessante que la 1e.

M. Collard dit avoir encore fait, à l'aide du forceps, deux accouchemens qui, sans être de l'espèce du 1er. lui ont procuré la satisfaction de conserver la vie de l'enfant et celle de la mere. Il attribuë la difficulté de l'un des deux à la paralysie d'une des extremités inferieures de la femme en travail qu'il ne devoit ni ne doit, prudemment, pas plus faire connoître que celle qui fait le sujet de sa 4e. opération avec le forceps.

Le Chirurgien ajoute que quoique ses travaux avec le forceps, soient bornés à ce nombre, ce n'est pas qu'il n'ait rencontré d'autres occasions qui auroient pu le déterminer à se servir de cet instrument; mais il donne, en même tems, à entendre qu'il préfera de le suppléer par quelques autres secours, et d'attendre patiemment les efforts de la Nature, ce qu'il conseille, surtout lorsque la tête de l'enfant est bien placée. N'auroit il pas sagement fait de mettre ce précepte en usage, dans les cas precedens?

L'application du forceps a, cependant, fait d'heureux

6

pour M. Follard, qu'il cite une circonstance où, relativement à la mauvaise position de la tête de l'enfant, il auroit pu s'en servir.

Il s'agit, ici, d'une femme de 21 à 22 ans, de bonne constitution, enceinte de son 1er. enfant, et à terme, auprès de laquelle il fut appellé le matin du 27 Mars 1775. Les douleurs légères qu'elle ressentoit ne l'empêchèrent pas de la toucher, pour s'assurer, dit il, de la bonne ou de la mauvaise position de la tête de l'enfant, ce à quoi il ne put à cet. essai, parvenir. A la faveur de la dilatation qu'occasionnerent les douleurs les plus vives, il fut à même de distinguer que la face étoit tournée du côté des os pubis, le nez exactement collé sous l'arcade jusques à la partie supérieure du front; et l'évacuation des eaux faite en plus grande partie. Comme il étoit minuit, il prit le parti de tenter ~~le~~ l'accouchement. Après avoir introduit avec peine, et insensiblement, toute la main jusques au fond de la matrice, il sentit un pied, et ensuite —

l'autre qu'il saisit, et amena un enfant vivant, bien portant, et même mieux que les autres dont cette femme est accouchée depuis.

L'introduction de la main dans la matrice, éloigne l'application exacte du nez et du front sous l'arcade des os pubis, et devoit suffire à M. Collard pour ne pas hasarder d'envoyer à l'Académie une semblable observation.

La femme qui fait le sujet de la 5e. observation de M. Collard, se plaignoit, depuis longtems, d'une descente de matrice; neanmoins devint grosse, accoucha à terme entier promptement, suivant le rapport de la Sage femme, mais eut un renversement de matrice, qui fut suivi de perte de connoissance et d'autres symptômes effrayants. M. Collard, après en avoir détaché le placenta qui y adhéroit, essaia inutilement de la réduire; et, fut obligé de refouler le globe dans le vagin, comme plusieurs praticiens, dit il, le conseillent, entre autres M. Puros. L'operation faite, les accidens cessèrent, l'accouchée se rétablit, et nourrit son enfant.

un pessaire mis en usage, là garentie, tant qu'elle a veu, de garentie d'éprouver la moindre incommodité dans cette partie. M. Collard ne raporte pas, exactement, le précepte de cel. Puros, sur le renversement de matrice. Le vagin forme une partie du trajet que l'on doit faire parcourir à une matrice renversée dont on entreprend la reduction. Il vaut mieux, conseille M. Puros pag. 150 de son ouvrage se contenter d'avoir mis, la matrice dans le vagin, que de s'opiniatrer a combattre une resistence trop forte, en la refoulant, M. Collard aiant été assez heureux que d'y reussir, et de la maintenir dans cette cavité, au milieu d'un pessaire; me paroit louable de s'en être tenu à ce succés eut égard à l'état de la femme sur laquelle il operoit. Cette observation me paroit propre a être placée parmi plusieurs autres semblables, presentés et a présenter à l'Academie.

En 1778, La nommée Brisand accouchée depuis 4 jours se mettant à l'aise pour uriner, eut un renversement de matrice, semblable à celui de l'accouchée précédente, si l'on en excepte le détachement du placenta qui n'eut

pas lieu dans le cas présent. M. Follard fut contraint de
le placer
s'en tenir à ~~l'extraction~~ dans
le vagin, y retint avec un pessaire, vit disparoître les
accidens, et rétablit la femme qui se porte assez bien.
Cette seconde observation peut être placée comme la précédente.
M. Follard rapporte en dernier lieu, un renversement de
matrice dont, en son absence, la réduction fut faite par
un de ses confrères. La femme qui en fait le sujet étoit
jeune et bien constituée. Quoique ce Chirurgien fut
parvenu à replacer la matrice dans sa position
naturelle, et eut eu la précaution d'y tenir la main
pendant quelques instans, ses attentions ne calmèrent
point les accidents, et la malade mourut 7 jours après.
L'ouverture du cadavre étant faite, le fonds de la
matrice se trouva renversé et fixé sur l'orifice.
M. Follard demande si l'on doit préférer de s'entenir
comme lui, au replacement de la matrice dans le vagin,
sans procéder à une réduction complette. Le précepte
de M. Puzos et dont il s'est autorisé en pareil cas,

décide la question.

M. Collard donne, ensuite, 3 observations de fractures faites à la machoire inferieure: la 1re. le 28 juin 1780 à celle du nommé joseph le cauvin compagnon charpentier, âgé de 26 ans ou environ, qui, tombé de 28 à 30 pieds de haut, en éprouva la séparation dans la Symphise, de laquelle Survint un gonflement considerable au tissu cellulaire, contusion et déchirement à l'interieur de la levre, écartement de 4 lignes au moins, des deux pieces qui se Surmontoient alternativement, Suivant les differens mouvemens qu'on leur faisoit faire. Les mieux employés à l'hôtel dieu où le malade s'étoit retiré, tant par M. Collard que Son confrere, s'étant trouvés insuffisans, il vint à l'idée du 1er. de Secourir d'un fil d'or ou d'argent bien Souple, avec lequel il embrassa les deux dents incisives de chaque côté, et maintint, par cet expedient, avec assez de Solidité, les deux pieces fracturées, pour qu'elles n'éprouvassent

BIBLIOTHÈQUE MÉDICALE

plus aucun mouvement. Les résolutifs furent mis en usage, à l'extérieur, de même qu'un gargarisme détersif; la mastication ménagée, les alimens appropriés et le malade guerit.

Dans la 2e. observation, il est fait mention de la fracture du même os, survenue au nommé Jean Noël Limosin en manœuvre de profession, entre la 3e. et la 4e. dent molaire du côté gauche, à l'occasion d'une chute qu'il fit de dessus un échaffaut. M. Follard parvint a le guerir par les mêmes voies qu'il avoit pratiqué la 1e. fois.

Il eut le même succés en traittant une semblable fracture survenue à la machoire du nommé Ebercau voiturier de charbon, compliquée d'une plaie transversale et profonde au bord superieur de l'orbite droit, dont il obtint la reunion avec un bandage unissant.

M. Follard qui conseille en passant de veiller à la conservation des dents puisqu'elles sont d'une si avantageuse ressource pour remedier aux accidents de la machoire, ne prétend pas donner ce traitement

comme nouveau, l'invention en est, de son avau, duë a MM. Le fat et Ravaton, avec legenie desquels le Sieu s'est rencontré, comme il le reconnut en jettant les yeux sur la 598e. page de la Bibliotheque de Medecine sur laquelle il tomba par hazard, et en lisant les ouvrages du dernier. Cette observation et les deux qui la précédent sur le même sujet, me semblent meriter d'être accueillies par l'Academie.

Le chirurgien présume qu'il auroit pu reussir par les mêmes moiens, si il eut continué de traitter une machoire inferieure fracturée par l'explosion de la poudre à canon, dans la bouche, mais le malade lui fut enlevé.

M. Lollard termine ses observations sur les fractures de la machoire, par l'histoire de celle qu'éprouva le nommé Pierre Destrées manouvrier. Au mois de Janvier 1781, ce particulier eut la lèvre Superieure fenduë du côté gauche, de la longueur de 2 a 3 lignes de haut en bas; le bord alvéolaire fracturé de devant en arriére, de la longueur d'un pouce et demi: et plusieurs dents [illegible] en partie ébranlées,

et, en partie cassés. Il tira, d'abord les dents; enleva, ensuite, les lambeaux de la plaie, comme on le pratique dans le bec de lievre, la reunit et la maintint dans cet état par le bandage unissant, et guerit le malade en peu de tems, dans le même hôtel dieu. Ce fait de pratique est de la classe de plusieurs autres de même sorte, et ne présente rien qui soit extraordinaire.

Il n'en est pas de même de la dernière observation. La fille qui en fait le sujet, âgée de 14 ans, avoit été maltraitée de plusieurs coups à la partie supérieure de la cuisse, vers le grand trocanter; d'où il resulta un gonflement et une contusion du centre duquel s'élevoit une tumeur assez étendue à l'extérieur, et très douloureuse qui subsista près de 6 semaines; disparut pendant un mois et se fit, alors, ressentir de nouveau, Le volume de la tumeur étoit, à cette époque, de beaucoup plus considerable, et on essaia vainement pendant 6 mois entiers de le diminuer. La malade comedienne de profession, avoit

négligé de se procurer d'autres secours, lorsqu'après avoir voïagé l'espace de 2 ans, elle s'arrêta au Havre où on incisa simplement la tumeur dans son centre, et l'on pansa, sans autre attention, la plaïe qui devint fistuleuse. Arrivée à Soissons pour y jouer la comédie elle se mit entre les mains de M. Follard vers la fin de janvier 1781. Le chirurgien introduisit à la 1re. visite, obliquement de haut en bas, un stilet qui pénétra de la profondeur de 5 à 6 travers de doigt, sans parvenir au foïer. 15 jours après, M. Follard coupa tout ce qui s'offrit, depuis l'ouverture jusqu'au foïer; fit, par ce moïen une plaïe longue de 7 à 8 pouces, profonde de 4 à 5 travers de doigts; et sépara un rameau de la sciatique d'où s'ensuivit une hémorhagie qu'il tenta inutilement de faire cesser par d'autres expédients que celui de la ligature. Il découvrit enfin, au autre sinus de l'existence duquel il s'étoit douté, y introduisit un stilet qui lui fit sentir la dénudation du grand trocanter dont il tira une

pièce de 15 lignes de longueur, sur 7 de large, convexe d'un côté, concave l'autre qui lui étoit détaché, à l'aide d'un morceau d'éponge préparée qui lui facilita l'introduction d'une pince avec laquelle il la saisit. Une mèche enduite d'un mélange d'onguent Basilicum et de trochisques de minium en poudre, avec des plumaceaux recouverts de ce médicament, parvinrent à détruire les callosités et excroissances baveuses; et en 4 mois la malade fut guérie.

M. Lallard étoit fondé à avoir plus que des soupçons de l'existence du sinus et de la carie de l'os, par la présence des bords calleux et renversés ainsi que le champignon qui suivirent de près l'ouverture qu'il pratiqua. Ajoutons l'écoulement sanieux, d'odeur fétide, Symptôme ordinaire et attaché à cette maladie, et dont il ne parle pas. L'inspection de la pièce d'os dont M. Lallard a fait l'extraction, mettroit à portée de juger du lieu d'où elle fut exfoliée,

et de prononcer sur la cure radicale qui, relativement au tissu spongieux du grand trocanter, deviendroit suspecte, d'après le seul usage d'un mélange de minium et de suppuratifs dont l'effet auroit pu, sans parler de l'action des muscles qui par leur mouvement lui en imposer. A Paris ce 28 9bre. 1782.

Lebas.

d'une pièce dès lors cette étendue dans cette partie, paroit devoir être détruite.